

Table des matières

Lettre d'information SG/DMA janvier 2025	1
À la Une	3
Le Délégué ministériel à l'accessibilité vous présente ses meilleurs vœux !.....	3
Le Délégué ministériel à l'accessibilité en déplacement à Lyon	3
Trophées de l'accessibilité, 107 dossiers reçus !	4
Accessibilité du cadre bâti	4
2024, une année record pour Acceslibre !.....	4
Accessibilité des transports	4
Deux webinaires « Accessibilité des transports : Des obligations à la mise en œuvre dans les transports collectifs (bus/cars) »	4
Cycle de webinaires de la SNCF « Accessibilité dans le système ferroviaire », n°1 « Accessibilité du matériel roulant », le 6 mars matin.....	5
Une page centralisant les liens vers tous les sites régionaux TER et routiers	5
Accessibilité de la voirie et des espaces publics	6
Des formations du Cerema à Lyon les 25 et 26 mars sur l'accessibilité de la voirie	6
Des résultats positifs en faveur de l'accessibilité pour la Ville de Grenoble	6
La Ville de Dunkerque récompensée lors de la 7 ^e édition du Grand Prix des maires....	7
Données d'accessibilité des transports et de la voirie	7
Des chantiers, des groupes de travail associés et une journée en présentiel le 13 mars à Paris	7
Accessibilité des modes actifs : marche et vélo	7
Une enquête du Cerema pour approfondir le lien entre piétons et transports en commun	7
Formations du Cerema sur la politique en faveur du vélo	8
Accessibilité des espaces naturels	8
Réserves naturelles de France développe un outil de médiation en langue des signes française.....	8
Actualité des partenaires	9
Rejoignez Vision Participative, la Communauté mixte de recherche sur les déficiences visuelle lancée par l'Université Gustave Eiffel.....	9
Événements des partenaires	Erreur ! Signet non défini.

À la Une

Le Délégué ministériel à l'accessibilité vous présente ses meilleurs vœux !

En ce début d'année je tiens à vous souhaiter, Chères lectrices et Chers lecteurs de notre lettre d'information, une très bonne et très heureuse année pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

Alors que nous fêterons dans quelques semaines les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », je forme le vœux que, profitant de l'héritage des JOP de l'été dernier, cette année soit l'occasion de poursuivre et renforcer les actions entreprises pour améliorer l'accessibilité du bâti, de la voirie, des espaces publics, des espaces naturels et des mobilités.

De nouveaux chantiers et événements liés à l'accessibilité seront à l'ordre du jour de l'activité de la DMA prochainement, que nous ne manquerons pas de partager avec vous, fidèles lectrices et lecteurs !

Que 2025 soit le creuset d'une Cité chaque jour plus accessible et inclusive, au bénéfice de nos concitoyens en situation de handicap, mais aussi de nous toutes et tous.

Gaël Le Bourgeois, Délégué ministériel à l'accessibilité.

Le Délégué ministériel à l'accessibilité en déplacement à Lyon

Gaël Le Bourgeois s'est rendu à Lyon les 12 et 13 décembre dernier pour rencontrer les acteurs de terrain. Il a ainsi pu avoir des échanges avec les services de l'État dans le cadre d'une rencontre avec Madame la Préfète, Secrétaire générale de la préfecture du Rhône et Préfète déléguée pour l'égalité des chances, et le Directeur départemental des territoires. Au programme, rencontre avec les agents en charge du traitement des dossiers d'accessibilité au sein de la DDT, ainsi que le CEREMA qui mène des études et accompagne de nombreuses actions en faveur de l'accessibilité.

Ce déplacement a aussi été l'occasion de rencontrer des représentants des collectivités locales et notamment de l'Association des Maires de France, et aussi les services du Grand Lyon dans le cadre d'une présentation *in situ* des aménagements de la voirie.

Enfin, il est également allé à la rencontre des entreprises et associations implantées localement et engagées dans le secteur de l'accessibilité et de la mobilité active (la Ville à Vélo, Praxie Design et Okeenea notamment). Une opportunité pour Gaël Le Bourgeois d'expérimenter l'usage de vélos ou de tricycles adaptés, ou bien encore de tester des outils d'aide au déplacement.

Espérant n'oublier personne, un grand merci à tous et toutes pour leur accueil !

Trophées de l'accessibilité, 107 dossiers reçus !

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité lance les 1^{ers} **Trophées de l'Accessibilité** organisés par Acceslibre et Acceslibre Mobilités, en association avec VIP very important-parking for very important person (Philippe Croizon et Thierry Garot).

Vingt ans après la loi « Handicap » en France, la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, l'objectif de ces Trophées est de **donner à voir des acteurs, des méthodes, des projets déployés, de différentes natures qui font concrètement avancer l'accessibilité de notre société.**

Les jurys techniques étudient en ce moment les dossiers pour ne retenir que les 3 meilleurs de chaque catégorie dans chaque univers. Ces finalistes seront invités, **le 3 avril 2025 (18h – 20h)**, à présenter leurs projets/politiques devant un jury de scène qui n'en retiendra qu'un, lors de la cérémonie de ces Trophées.

Lieu : **Siège Accor Hotels, 82 rue Henry Farman, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX. Accueil à partir de 17h.** Cette cérémonie sera précédée par l'évènement CATMI avec des tables rondes (14h à 18h).

Pour plus d'informations et vous inscrire, rendez-vous sur la page « [Les Trophées de l'accessibilité 2025](#) ».

Accessibilité du cadre bâti

2024, une année record pour Acceslibre !

En 2024, la fréquentation mensuelle de la plateforme Acceslibre a battu tous les records avec **96 500 visiteurs uniques en moyenne par mois, soit 64 000 de plus qu'en 2023 !**

Au-delà de l'accroissement de la fréquentation, la qualité des données fournies est également en nette amélioration.

Alors pour 2025, continuons sur notre lancée, car un ERP renseigné augmente son potentiel de visites de façon significative.

Pour vous inscrire et contribuer à rendre notre société plus accessible et inclusive, rendez-vous sur : <https://acceslibre.beta.gouv.fr/>

Accessibilité des transports

Deux webinaires « Accessibilité des transports : Des obligations à la mise en œuvre dans les transports collectifs (bus/cars) »

Pour faire suite aux résultats de l'enquête annuelle 2023 portant sur la mise en œuvre des obligations d'accessibilité dans les réseaux de transports routiers (urbains et interurbains), la DMA, avec l'appui du Cerema, propose un webinaire présentant les résultats :

- **Le jeudi 6 février à 14h**, Lien de connexion : <https://developpement-durable-gouv-fr.zoom.us/j/97447242131>
Code secret : 005704

En attendant, vous pouvez déjà les découvrir sur la page dédiée du ministère « [Accessibilité des transports collectifs](#) » ou dans l'article du Cerema « [Les résultats de la 3^{ème} enquête annuelle](#) ».

Et si vous êtes intéressés par l'accessibilité dans les réseaux ferroviaires, la présentation du groupe SNCF du 28 mai 2024 est toujours disponible sur la même page : [Accès direct à la présentation](#).

Cycle de webinaires de la SNCF « Accessibilité dans le système ferroviaire », n°1 « Accessibilité du matériel roulant », le 6 mars matin

Avec l'évolution du paysage ferroviaire et l'entrée de nouveaux acteurs et décideurs, la Direction de l'Accessibilité SNCF Réseau a rédigé et rendu public en 2024 un « guide sur l'accessibilité à destination des acteurs du système ferroviaire » afin de partager largement les obligations et usages en la matière issues de 15 ans de concertation associative
Cibles principales : AOM, opérateurs ferroviaires, constructeurs matériels (train, distributeurs de titres, valideurs, équipements d'accessibilité ERP...).

En parallèle, la SCF organise **une série de webinaires** qui vont détailler chaque chapitre de ce guide. Le premier webinaire porte sur **l'accessibilité du matériel roulant et les besoins/recommandations exprimés par les associations** dans ce domaine. Il aura lieu le **6 mars, de 9h30 à 12h**. Vous pouvez envoyer un mail à accessibilite@sncf.fr pour obtenir le lien de connexion.

Guide disponible sur demande sur le site [SNCF Réseau](#). Le résumé des évolutions est indiqué au début du document, avec un chapitre sur le matériel roulant qui a été enrichi.

Une page centralisant les liens vers tous les sites régionaux TER et routiers

L'équipe d'Assist'enGare a regroupé sur le site Gares & Co les liens vers tous

- les sites web des services TER des régions
- les sites web des calculateurs d'itinéraires régionaux

<https://www.garesetconnexions.sncf.fr/transporteurs-offres-services>

Cette page centralise l'accès à tous les sites d'information régionaux et facilite les recherches des voyageurs. Sur les sites TER, les visiteurs arrivent directement sur la page « accessibilité des TER ». Pour certains calculateurs d'itinéraires régionaux, l'information d'accessibilité n'est pas toujours disponible.

Pour rappel, **le droit à l'information est réaffirmé à l'article L1111-4** du code des transports : « *Le droit à la mobilité comprend le droit pour l'utilisateur d'être informé sur les*

moyens qui lui sont offerts et sur les modalités de leur utilisation ». **Et les Régions ont l'obligation de prévoir des calculateurs d'itinéraires (l'article L1115-8 du code des transports)**. Pour répondre à ces objectifs, il y a obligation de constituer des bases de données décrivant l'accessibilité des transports et de la voirie autour des arrêts prioritaires.

Plus d'information sur la page Données d'accessibilité :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-daccessibilite-acceslibre-mobilites>

Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Des formations du Cerema à Lyon les 25 et 26 mars sur l'accessibilité de la voirie

Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente au changement climatique.

Lien vers la fiche descriptive : https://www.cerema.fr/fr/system/files?file=service/2024-12/fiche_formation_amenager_la_voirie_urbaine_mars_2025_1.pdf

Session en présentiel à Lyon (2 jours) : **25 et 26 mars 2025**.

Pour plus d'informations complémentaires sur le programme de la journée :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/amenager-voirie-urbaine-espaces-publics-ville-apaisee>

Formations connexes : **Élaborer un plan de mobilité simplifié** sur son territoire.

Lien vers la fiche descriptive : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/amenager-voirie-urbaine-espaces-publics-ville-apaisee>

Session en distanciel (1 jour) : **3 avril 2025**.

Pour plus d'informations complémentaires sur le programme de la journée :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/elaborer-plan-mobilite-simplifie-son-territoire-0>

Des résultats positifs en faveur de l'accessibilité pour la Ville de Grenoble

La **Ville de Grenoble** présente **un bilan très positif des initiatives en faveur de l'accessibilité** dans son rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA). Ce dernier met en évidence deux axes majeurs : **l'accessibilité physique des équipements publics et l'inclusion sociale**.

À travers ce rapport, la commune illustre son caractère exemplaire en matière d'accessibilité et réaffirme sa volonté de bâtir une ville accueillante et inclusive.

Plus d'informations dans l'article suivant : <https://www.grenobleencommun.fr/grenoble-presente-le-rapport-de-la-commission-communale-daccessibilite-des-resultats-positifs-dune-ville-pour-toutes-et-tous/>

La Ville de Dunkerque récompensée lors de la 7^e édition du Grand Prix des maires

Le 19 novembre dernier, à l'occasion de la **7^e édition du Grand Prix des maires**, la Ville de Dunkerque a reçu le premier prix de la catégorie « **Ville-Commune sociale et solidaire** » pour son initiative « **Respectons la mobilité de tous** ».

Cette initiative lancée pour sensibiliser les habitants aux difficultés pour les personnes à mobilité réduite de se déplacer est destinée pour les automobilistes ayant réalisé une infraction (stationnement sur une place PMR, sur un passage piéton ou à cheval sur un trottoir). En échange de suivi de ce stage, les automobilistes sont exonérés du paiement de la contravention.

Plus d'informations dans l'article suivant : <https://www.nordlittoral.fr/231394/article/2024-12-16/dunkerque-la-ville-mise-l-honneur-sur-la-mobilite-pour-les-personnes-en>

Données d'accessibilité des transports et de la voirie

Des chantiers, des groupes de travail associés et une journée en présentiel le 13 mars à Paris

La politique d'information voyageurs en matière d'accessibilité des transports et de la voirie implique de **travailler sur les modèles de données** (GT CNIG et GT7 côté transport), la collecte des données (organisation, outils (dont Acceslibre Mobilités), lien entre les bases de données existantes...), la réutilisation de ces données dans les calculateurs d'itinéraires (quels profils ? quels critères ?), l'évolution de ces derniers...

Pour tous les acteurs en lien avec les données d'accessibilité, rendez-vous le **13 mars 2025 à Paris** pour une journée de travail organisé par la Fabrique des Mobilités, rassemblant aussi bien des collectivités que des industriels.

Inscriptions auprès de dma.sg@developpement-durable.gouv.fr

Accessibilité des modes actifs : marche et vélo

Une enquête du Cerema pour approfondir le lien entre piétons et transports en commun

La **FNAUT** et l'**association 60 millions de piétons** ont sollicité le **Cerema** pour approfondir **le lien entre piétons et transports en commun**. Dans ce cadre, ils recherchent des exemples d'initiatives, d'aménagements ou équipements inspirants, visant à faciliter les accès à pied aux arrêts de transport, ou à proposer un traitement plus qualitatif des arrêts.

Si votre collectivité ou votre organisme a travaillé sur ce sujet et si vous avez de bons exemples et retours d'expériences à leur partager, répondez à l'enquête disponible sur le lien suivant : <https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=238771&lang=fr>

Formations du Cerema sur la politique en faveur du vélo

Collectivités, bureau d'études, association, vous souhaitez connaître les clés d'une politique d'aménagements en faveur du vélo durable, efficace et accessible, le Cerema vous propose **différentes sessions de formations pour intégrer le vélo dans votre politique de déplacements**.

Pour vous inscrire aux [formations vélo de 2025](#), c'est ici :

- 12 au 13 mars 2025 : [Montpellier](#)
- 13 au 14 mai 2025 : [Distanciel](#)
- 03 au 04 juin 2025 : [Lille](#)
- 19 au 20 juin 2025 : [Lyon](#)
- 06 au 07 octobre 2025 : [Distanciel](#)
- 13 au 14 octobre 2025 : [Nantes](#)

Contact : formation.catalogue@cerema.fr

Lien pour plus d'informations : <https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation-politique-cyclable-planifier-concevoir>

Accessibilité des espaces naturels

Réserves naturelles de France développe un outil de médiation en langue des signes française

Depuis un an, Réserves naturelles de France (RNF) coordonne avec ses partenaires un projet **d'outil de médiation en langue des signes française (LSF)** à destination notamment du réseau français des réserves naturelles. L'objectif du projet réside dans **l'accueil de qualité du public sourd dans ces zones de protection forte de la nature**, que ce soit en Hexagone ou en Outre-mer.

Dans ce cadre, une série de [6 vidéos](#) a été réalisée ; ces dernières portent sur le réseau des réserves naturelles, le patrimoine géologique et la biodiversité de plusieurs types de milieux naturels (mers et océans, milieux humides, forêts, montagnes), en mettant l'accent sur le rôle des réserves naturelles dans leur protection. Elles ont vocation à être diffusées dans le plus grand nombre des **361 réserves naturelles françaises**, en particulier grâce aux maisons d'accueil du public. En vue de compléter ce dispositif, un module d'animation en LSF est également en cours de conception.

Pour visionner les 6 vidéos, rendez-vous sur le site :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLJwd4kbYzYfpP2LOIIO_15Kpcg7BiWskM

Actualité des partenaires

Rejoignez Vision Participative, la Communauté mixte de recherche sur les déficiences visuelle lancée par l'Université Gustave Eiffel

La Communauté mixte de recherche sur les déficiences visuelles est lancée par le laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports de l'Université Gustave Eiffel en collaboration avec plusieurs partenaires académiques et associatifs. Ce projet vise à rassembler des acteurs de terrains associatifs, privés ou publics, des personnes concernées et des acteurs de la recherche afin de **promouvoir et accompagner des démarches de recherches participatives** répondant aux besoins concrets exprimés.

Vous souhaitez vous investir dans cette Communauté et participer à ses activités pour contribuer à faciliter la participation sociale des personnes aveugles et malvoyantes, remplissez le formulaire d'inscription (<https://enquetes.univ-eiffel.fr/index.php/939827?lang=fr>) ou contactez l'adresse mail suivante : vision-participative-contact@listes.univ-eiffel.fr.

Pour plus d'information vous pouvez suivre la page LinkedIn de la Communauté : <https://www.linkedin.com/company/vision-participative/>